



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/80 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mme ESPIE.

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
465 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 465 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/75 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Secrétaire : Mme ESPIE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
556,31 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 556,31 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/76 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Secrétaire : Mme ESPIE.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
63,96 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 63,96 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/77 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mme ESPIE.

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
61,64 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 61,64 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 01.06.2010 L'an deux mille dix et le sept juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 10/78 **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES (excusé), Mme RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mme ESPIE.

Rapporteur : Monsieur Boudes

**ALLOCATION EN
NON VALEUR
SERVICE DE L'EAU :
5,84 €**

Monsieur le Trésorier d'Albi Ville précise qu'il ne peut recouvrer certaines factures d'eau pour un montant de 5,84 €, et qu'il demande l'allocation en non valeur de ces produits et des frais de poursuite s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande de Monsieur le Trésorier d'Albi Ville.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2010
Jacques LASSERRE
Maire,